APPA - Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique
235 Avenue de la Rercherche, 59120 LOOS
03 20 31 71 57
secretariat@appa.asso.fr
www.appa.asso.fr

FORMATION AIR ET SANTE

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC A LA QUALITE DE L'AIR

Les enjeux de la santé environnementale occupent aujourd'hui une place croissante dans les préoccupations citoyennes. Les liens entre dégradation de l'environnement et impacts sur la santé sont désormais largement reconnus, que ce soit à travers la qualité de l'air, la mobilité, l'alimentation, la gestion des déchets ou encore l'énergie. Face à ces défis, l'information et **la sensibilisation du grand public sont des leviers essentiels pour promouvoir des comportements favorables à la santé et à l'environnement.**

Dans ce cadre, les professionnels de l'environnement et de la santé des collectivités jouent un rôle clé. Leur proximité avec les habitants et leur capacité à intervenir dans des contextes variés, notamment auprès des scolaires, en font des acteurs stratégiques de la diffusion des messages de prévention et de la mise en œuvre d'actions de sensibilisation sur le terrain.

Cette formation est **à destination des professionnels de l'environnement et de la santé des collectivités** qui interviennent auprès du grand public et des scolaires afin qu'ils puissent relayer les messages de prévention et mettre en œuvre des actions de sensibilisation.

Objectifs

La formation permettra aux participants de :

- **S'informer sur la qualité de l'air :** les sources de pollution de l'air extérieur et intérieur, les impacts sur la santé et l'environnement, les solutions pour réduire les émissions de polluants, les moyens de diminuer son exposition…

- **Savoir relayer les informations autour de soi :** aborder la thématique avec les personnes peu sensibilisées, informer les personnes autour de soi, animer une action de sensibilisation à destination du grand public grâce aux outils pédagogiques développés par l'APPA.

Prérequis

Cette formation s'adresse **aux professionnels (animateurs, chargé(e)s de mission) de l'environnement et de la santé des collectivités.**

Programme

Module 1 (9h – 12h30)

Introduction à la qualité de l'air extérieur

- Enjeux et contexte de la qualité de l'air extérieur
- Les sources et principaux polluants de l'air extérieur
- Les effets sur la santé des polluants
- Les pics de pollution et messages de prévention
- La surveillance de la qualité de l'air
- La qualité de l'air extérieur aujourd'hui
- Découvrir et utiliser les jeux pédagogiques développés par l'APPA
- Recommandations et bonnes pratiques pour animer un stand

Module 2 (13h30 – 17h)

Introduction à la qualité de l'air intérieur

- Les sources et principaux polluants de l'air intérieur
- Les principaux conseils et bonnes pratiques pour améliorer la qualité de l'air intérieur dans le logement

Modalités pédagogiques

- La formation alternera : présentation d'éléments de contexte scientifiquement validés, exercices individuels et collectifs, conseils pratiques à transmettre, outils de sensibilisation et échanges sur les pratiques.
- Le formateur s'appuiera sur une présentation PowerPoint régulièrement mise à jour grâce à la veille scientifique, des quiz et des jeux pédagogiques.
- Chaque participant bénéficiera de documents et de ressources remis en séance.
- Chaque participant bénéficiera du **prêt gratuit des jeux pédagogiques.**
- Un **test de connaissance** sera proposé en début et à la fin de la session et permettra aux stagiaires de mesurer leur progression.

Modalités pratiques

- Durée (7h) :
  9h-12h30 et 13h30-17h

- **Nombre de participants :** minimum 8 participants et maximum 15 participants.

- **Tarif :**

  - En inter : Dans certaines régions, les formations peuvent être proposées gratuitement grâce à une prise en charge des pouvoirs publics dans le cadre des Plans Régionaux Santé Environnement ; La formation d'un tarif 1 600 euros pour

l'ensemble du groupe est proposée gratuitement grâce à la prise en charge de l'ADEME, l'ARS Hauts-de-France, la DREAL Hauts-de-France et de la Région Hauts-de-France dans le cadre du PRSE 4.

- En intra : 1600 euros TTC + Prise en charge des frais de mission du/des formateurs sur frais réels ;

- A l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera proposé et une attestation de présence sera envoyée à chaque participant.

- Le prix du repas n'est pas pris en charge. Des lieux de restauration sont présents sur le site.

- Accessibilité PSH : Un(e) Français(e) sur cinq est porteur d'un handicap, souvent invisible, qui peut rendre difficile l'accès à des lieux, des contenus pédagogiques ou à certaines situations. N'hésitez pas à contacter la Référente Handicap de l'APPA – Assia Lahouaichri assia.lahouaichri@appa.asso.fr pour formuler une demande liée à un besoin spécifique. L'équipe de l'APPA tentera d'y répondre aux mieux. Pour toute information complémentaire, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH, FIPH.

Informations utiles

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : formation@appa.asso.fr ou camille.lavigne@appa.asso.fr

Coût de la formation pris en charge par :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité — ADEME Agence de la transition écologique — ars Agence Régionale de Santé Hauts-de-France — Préfet de la Région Hauts-de-France, Liberté Égalité Fraternité — Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement — Région Hauts-de-France — PRSE 4 Plan Régional Santé Environnement des Hauts-de-France